

Syndicat National de  
l'Enseignement Professionnel

## Communiqué de presse du SNUEP-FSU

### **MENSONGES ET DESINFORMATION DU SNETAA SUR LES VOTES DU CSE, DANS UN CONTEXTE D'ELECTIONS PROFESSIONNELLES !**

Les Professeurs de Lycée Professionnel ont pris depuis longtemps la mesure des dispositions proposées par le Ministère de l'éducation nationale sur ce que le Ministre appelle « *rénovation de la voie professionnelle* ». Le SNUEP-FSU constate que toutes les méthodes sont bonnes pour un syndicat réfugié depuis de nombreuses années dans l'autonomie pour tenter un dernier baroud d'honneur et redorer le blason qu'il a perdu vis-à-vis de nombreux enseignants.

**Les textes qui ont été présentés lors du dernier Conseil Supérieur de l'Education officialisent la fermeture des sections de BEP à la rentrée 2009.** Contrairement à ce qu'affirme ce syndicat autonome, le Ministère ne propose pas le maintien d'un dispositif pertinent permettant aux élèves issus de la classe de troisième d'acquérir un diplôme de niveau V. Il ne s'agit que d'inscrire le BEP en tant que « certification intermédiaire » dans le cursus du baccalauréat professionnel en réduisant les évaluations et proposant un recours exagéré au Contrôle en cours de formation.

Certes le terme de « passerelles » est évoqué, mais aucune disposition ne permet d'affirmer leur importance et la volonté du Ministre de les officialiser.

Ce n'est pas la proposition de mise en place de quelques sections de CAP qui est de nature à rassurer les élèves et les familles en matière d'orientation positive vers la voie professionnelle. L'éventuelle passerelle entre le CAP et le Baccalauréat Professionnel reste hypothétique.

Les enseignants de la voie professionnelle étaient largement représentés au Conseil Supérieur de l'Education et à la Commission des Lycées qui préparaient la séance plénière. **Le SNUEP-FSU a fait une déclaration au nom de la FSU, ainsi d'ailleurs que d'autres organisations qui font partie intégrante du paysage syndical de nos Lycées Professionnels.**

Dans un autre domaine, le SNUEP-FSU n'a constaté aucune avancée statutaire tant sur les champs d'intervention des PLP que sur des dispositifs visant à améliorer les rémunérations.

Le SNUEP-FSU, *au cours de son histoire*, n'a jamais fait la promotion de dispositifs qui pourraient à terme mettre à mal le statut des PLP. Il n'a donc en la matière aucune leçon à recevoir.

Le SNUEP-FSU, *non signataire du protocole de discussion*, n'a constaté aucune modification des objectifs du plan gouvernemental depuis le début du processus.

Il constate que toutes les méthodes sont bonnes pour le SNETAA, au moment des élections professionnelles du 2 décembre 2008, pour tenter de dissimuler son réel bilan.

**Le SNETAA se préoccupe-t-il des élèves issus du collège et qui ne pourront s'insérer dans la voie professionnelle du Service Public ?**

*Le Secrétariat National du SNUEP-FSU*

*secteur éducation : Jérôme DAMMEREY 06 29 41 20 10*

*secteur communication : MC GUERIN 06 43 71 87 41*

**S.N.U.E.P.** 12 rue Cabanis **75014 PARIS**

**Tel :** 01 45 65 02 56 **Fax :** 01 45 65 06 09 <http://www.snuep.com> **Mail :**

[snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)